

Championnat des écoles de golf 2020 du CDG71

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

DATES ET LIEUX DES JOURNEES DE COMPETITION

Pour répondre au souhait de la FFG : le championnat se déroulera sur l'année scolaire.

Tour 1 : Mâcon 14 Octobre 2019

Tour 2 : Montceau 22 mars

Tour 3 : Montchanin 5 Avril

Tour 4 : Autun 23 mai

Pitch and putt : Chalon 28 juin

Remise des récompenses

28 Juin à Chalon

Les départs seront fixés et transmis aux participants par le club accueillant la compétition

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Être membre de l'école de golf et licencié de l'AS de son club

Être titulaire de la licence FFGolf 2020 et du certificat médical 2020

Championnat ouvert à tous les jeunes capables de faire neuf trous-stroke ford (**départ jeunes ou moins pour les U10**) -

Le choix de la compétition est soumis à l'appréciation du pro du club.
(**drapeau de bronze**)

ENGAGEMENT voir bulletin d'inscription PAGE 3

Chaque club peut engager autant de joueurs qu'il le souhaite

Date limite d'inscription le mercredi précédent l'épreuve à 18 :00 par mail adressé à :

Avoise : soulajc@club-internet.fr

Montceau : golf.montceaulesmines@wanadoo.fr

Autun : golf.autun@wanadoo.fr

Macon : mail@golfmacon.com

Chalon : contact@golfchalon.com

Bourbon Lancy bourbon.lancy.golf@orange.fr

FORMES DE JEU et RESULTATS

STROKE PLAY sur 18 trous - STROKE FORD sur 18 trous - STROKE FORD sur 9 trous

Pour tous départ jeunes.

Possibilité en cours de saison de changer de compétition

Classement par sexe et catégorie d'âge et par compétition.

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve :

10 points au 1er, - 7 points au 2ème, - 5 points au 3ème, -3 points au 4ème, -2 points au 5ème, 1 point au participant.

Les ex-æquo éventuels se partageront les points des places obtenues.

Le classement final se fera en additionnant les points obtenus sur les tours disputés. Le vainqueur de chacune des catégories sera déclaré

- Champion de Saône et Loire pour le 18 trous stroke play
- Vainqueur du critérium pour les deux autres compétitions.

Obligation de participer à trois épreuves pour être déclaré vainqueur.

A l'issue des quatre tours : en cas d'égalité, classement sur le total des points des trois dernières épreuves.

ASSISTANCE EXTERIEURE

La présence d'un adulte par partie est souhaitée

L'aspect pédagogique de cette opération veut que **les enfants évoluent en autonomie**. Dans le cas d'une présence trop envahissante de la part d'un parent ou d'un accompagnant, le responsable de l'épreuve se réserve le droit, après un avertissement, de décider d'une disqualification

CAHIER DES CHARGES

Règlement – dates, lieux et cahier des charges envoyés par le CD71 après adoption du calendrier.

Le comité départemental sera représenté par un de ses membres.

Gestion de la compétition par le club organisateur :

Rappel de la date aux clubs 15 jours avant la compétition

Réception des engagements pour le mercredi (18 heures) précédent la compétition

Publication des heures de départ

Préparation du terrain :

Départ jeunes pour tous

(Pour les clubs qui le souhaitent, possibilité d'utiliser les départs recommandés par la FFGolf)

Prévoir : starter - recording

Présence souhaitée du Pro du club

Gestion et publication des résultats :

Ligue, Comité départemental, Clubs concernés

Le CD71 versera une somme forfaitaire à l'association organisatrice pour couvrir les frais de jetons – goûter – green-fees et pro

Récompenses :

Journées 1 à 4 à la discréction du club qui accueille

Journée 5 : CD71